

DOCUMENTS A FOURNIR

Elève

- photocopie pièce d'identité recto / verso de l'élève
- photocopie recensement (16 ans à 18 ans)
- photocopie JDC (18 ans et plus)
- ASSR 2 ou attestation sur l'honneur
- permis de conduire (AM)
- Permis de conduite
- Photo d'identité numérique : 10€

Si élève mineur et habitant chez ses parents

- photocopie pièce d'identité des deux parents recto/verso si mineur
- 1 facture - de 6 mois (EDF ou téléphone)
- 1 attestation d'hébergement datée et signée

Pour annulation de permis

- visite médicale et tests psychotechniques
- documents justifiant l'annulation (ref 44; ref 07; décision judiciaire ...)



cerdarnetal1@gmail.com

